

INDICATEURS TRIMESTRIELS
AU 30 SEPTEMBRE 2007

(EN MD)

Période	3ème trimestre 2007	3ème trimestre 2006	au 30 SEPTEMBRE 2007	au 30 SEPTEMBRE 2006	au 31 Décembre 2006
1- Produits d'exploitation bancaires	55 459	43 940	158 280	135 194	190 679
● Intérêts	42 456	31 951	119 494	99 373	142 537
● Commissions en produits	6 612	5 872	18 771	17 176	23 371
● Revenus du portefeuille commerciam &opérations financières	2 242	2 303	5 887	5 638	8 060
● Revenus du portefeuille d'investissement	4 149	3 814	14 128	13 007	16 711
2- Charges d'exploitation bancaires	26 504	23 712	77 163	66 661	92 160
● Intérêts encourus	25 659	22 845	75 257	65 000	89 686
● Commissions encourues	845	867	1 906	1 661	2 474
● Autres charges					
3-Produit net bancaire	28 955	20 228	81 117	68 533	98 519
4- Autres produits d'exploitation	293	210	859	615	889
5- Charges opératoires	9 399	8 123	30 821	27 340	38 285
Dont:					
● Frais de personnel	7 065	6 397	24 271	21 320	28 842
● Charges générales d'exploitation	2 334	1 726	6 550	6 020	9 443
6- Structure du Portefeuille	-	-	348 284	310 850	333 914
● Portefeuille- titres commercial	-	-	3 278	4 542	8 741
● Portefeuille- titres d'investissement	-	-	345 006	306 308	325 173
Dont B T A	-	-	200 196	202 560	210 661
7- Encours des crédits	-	-	1 901 330	1 751 973	1 771 474
8- Encours des dépôts	-	-	2 063 304	1 995 737	1 860 588
Dont:					
● Dépôts à vue	-	-	594 511	627 003	480 794
● Dépôts d'épargne	-	-	303 715	287 432	294 141
● Dépôts à terme	-	-	1 113 396	1 030 887	1 037 195
● Autres dépôts et dettes rattachées	-	-	51 682	50 415	48 458
9- Emprunt et Ressources Spéciales	-	-	278 828	203 141	210 441
10- Capitaux propres	-	-	238 281	217 782	224 492

AMEN BANK

INDICATEURS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2007

A/ BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

I- Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels arrêtés au 30/09/2007

Les indicateurs arrêtés au 30 septembre 2007 ont été établis conformément aux principes comptables (NCT 21 à 25) relatifs aux établissements bancaires, ainsi qu'à la norme comptable tunisienne n°19 relative aux états financiers intermédiaires.

II- Méthodes comptables appliquées

II -1/ Règles de prise en compte des produits et charges en intérêts

Les produits et charges en intérêts sont pris en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

II -2/ Provisions sur créances de la clientèle

L'évaluation exhaustive des créances de la banque n'a pas pu être effectuée sur la situation au 30 septembre 2007. De ce fait une estimation de la dotation aux provisions a été arrêtée à 23,5 millions de dinars.

II -3/ Agios réservés :

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat.

Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement dans les produits de la banque puis recensés par le biais d'une application informatique pour être réservés. Les agios réservés nets ont été arrêtés à 8,9 millions de dinars.

II -4/ Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué :

- Des titres de participation dont la détention, par Amen Bank, répond à des considérations stratégiques ;
- Des fonds gérés par SICAR Amen et Cotif SICAR ;
- Des participations avec conventions de rétrocession ;
- Des obligations ;
- Des BTA, et
- Des créances sur l'état tunisien en vertu de la loi 111/98 du 28/12/98.

II -5/ Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres de placement comprend essentiellement les avoirs de la banque en bons du trésor assimilables ainsi que des actions cotées en bourse.

II -6/ Conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs ont été arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en

AMEN BANK

devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois de septembre 2007, les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat au 30 septembre 2007.

B/ LES FAITS SAILLANTS

Les faits saillants enregistrés entre fin 2006 et fin septembre 2007 sont notamment :

Les ressources :

- L'approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'augmentation du capital social d'Amen Bank de 70 à 85 millions de dinars et ce par l'émission de 1 500 000 actions nouvelles dont 500 000 actions à souscrire dans le cadre d'une offre publique de souscription. Il est prévu d'achever cette opération avant la clôture de l'exercice 2007.
- Le total des dépôts et avoirs de la clientèle a augmenté de 202,7 millions de dinars par rapport à son niveau à fin 2006.
- Les ressources longues ont évolué de 68,4 millions de dinars et ce compte tenu :
 - o de la Clôture en date du 29/01/2007 de l'emprunt obligataire Amen Bank pour 40 millions de dinars ;
 - o de l'augmentation des ressources extérieures de 30,5 millions de dinars.

Les emplois :

- des augmentations ont été enregistrées, entre fin 2006 et fin septembre 2007, principalement au niveau :
 - o des créances sur la clientèle pour 129,8 millions de dinars dont notamment une évolution des financements en devises à la clientèle pour 33,0 millions de dinars et une augmentation des crédits sur ressources extérieures à hauteur de 24,3 millions de dinars ;
 - o du portefeuille d'investissement à concurrence de 19,8 millions de dinars ;
 - o des valeurs immobilisées pour 12,6 millions de dinars.

L'exploitation :

A fin septembre 2007, les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une évolution de 17,1% contre une augmentation des charges d'exploitation bancaires de 15,8% par rapport à fin septembre 2006.

Le Produit Net Bancaire a atteint 81,1 millions de dinars contre 68,5 millions de dinars en 2006 soit une augmentation de 12,6 millions de dinars ou 18,4%.

Les ouvertures d'agences

Trois nouvelles agences sont entrées en exploitation au cours des trois premiers trimestres 2007 :

- Agence EL MGHIRA
- Agence DAR CHAABANE
- Agence LES JARDINS DE LA SOUKRA